

Groupe Saint-Hilaire
3 place du 11 novembre
41500 MER

Petites histoires anciennes des Associations sportives de Mer

1/ L'origine des associations sportives de Mer

La séparation de l'Eglise et de l'Etat de 1905 ayant envenimé les choses, les relations gauches – droites, rouges et blancs ne s'arrangeaient pas. C'est ainsi que la Méroise, société laïque (clique et gymnastique plus tir prépa-militaire) fondée au début du siècle vit d'un mauvais œil la création, par le vicaire de la Paroisse, l'abbé René Rozet, de l'Etoile Saint-Hilaire en 1910 (clique gymnastique tir prépa-militaire) également.

Monsieur Eusèbe Gauvin – Sénateur Maire – Président de la Méroise – interdisait par exemple, avec l'aide de son garde-champêtre, à l'Etoile, de défiler en ville. Tout ceci alla même jusqu'au Conseil d'Etat qui donna tort au maire.

La guerre 14-18 aidant, tout finit par s'arranger (uni comme au front) encore que l'U.N.C. (Union Nationale des Combattants) vit apparaître les Combattants Républicains vers 1922-23. Il fallut attendre 1934-1937 pour retrouver un sectarisme exacerbé. Je me souviens à 11 – 12 ans (1936), les escarmouches à la sortie de la classe entre Ecoles rivales ; puis 1939-45 est arrivé, la déroute, l'armistice, Pétain (Maréchal nous voilà !) la collaboration, la résistance, la Victoire.

Les esprits évoluent : nouveau Conseil Municipal et nouveau Maire, sports et loisirs nouveaux : piscine, tennis, ping-pong, etc entre 1950 et 1970.

Vers 1968-69, Maurice Robert Bauer – nouveau Maire, nous convoque comme conseillers municipaux : M. Pierre Marionneau – membre influent de la Méroise (ancien déporté) et moi-même trésorier de l'Etoile Saint-Hilaire. « Mes amis, nous dit-il, depuis la construction de la piscine et des cours de tennis, beaucoup de jeunes sont intéressés par ces activités ainsi que par le ping-pong et le judo. Je me demande s'il ne serait pas bon de créer une Association Municipale Omnisports qui engloberait toutes ces disciplines nouvelles et celles qui suivront. Nous ne faisons aucun tort aux sociétés existantes qui s'occupent surtout de football. Si vous acceptiez de faire partie du Conseil d'administration, cela faciliterait le départ de l'A.M.O. »

C'est ainsi que fut créée l'Association Municipale Omnisport, le Maire en étant le Président vers 1970. Celle-ci compte actuellement 18 disciplines pour un millier d'adhérent.

Le tollé fut général autant à la Méroise qu'à l'Etoile Saint-Hilaire ; le sectarisme n'était pas mort. Mon ami Marionneau et moi-même avons vécu 1 ou 2 années difficiles.

Mais les footballeurs mérois des 2 sociétés antagonistes voyant le succès de l'A.M.O. se dirent : « s'il y avait fusion au football, nous aurions une très bonne équipe ». Voyant cela, les deux Présidents de la Méroise – Monsieur Jean Charpentier et de l'Etoile – Monsieur Henri Lablée – décidèrent de créer l'Union Sportive Méroise U.S.M. – section foot, les autres activités déclinant de plus en plus.

Disons le humblement, ces événements n'ont pas supprimé le sectarisme de certains, mais ont bien développé le sentiment d'unité des jeunes sportifs mérois.

La création de l'U.S.M. ayant abouti à de très bonnes équipes de football, la ville se mit en devoir d'aménager un stade municipal de très bon niveau sur le plan des installations ;

les ex-stades de la Méroise et de l'Etoile servant surtout à l'entraînement. Celui de la route de Paris, mieux aménagé, voyant souvent des rencontres de bon niveau – Equipes II et III au week-end. Dans la semaine, les scolaires de nos écoles catholiques s'y ébattent au grand air.

Monsieur Henri Lablée, jusqu'à son décès en 1984, réglait chaque année les taxes foncières au percepteur. Ce faisant, la F.S.C.F. ne se rendait pas compte qu'elle possédait un terrain de sport à Mer. Il fallut la visite de Monsieur Perchet Jean à Paris en 1987, pour demander la mise à disposition officielle de ce stade pour les enfants des Ecoles chrétiennes, pour leurs évolutions de plein air, et l'obtention d'une convention ou commodat courant jusqu'en 2077 (soit 90 ans) pour que la F.S.C.F. s'en aperçoive.

Si je me suis un peu étendu sur les problèmes sportifs, c'était pour faire ressortir l'état d'esprit qui régnait dans notre bourgade de Mer au 20^{ème} siècle (3000 habitants 1^{ère} moitié - 5500 en fin de siècle).

2/ L'immobilier du groupe Saint-Hilaire et le stade de l'Etoile Saint-Hilaire

Je voudrais développer maintenant les problèmes de Paroisse, Ecoles chrétiennes ou privées, Stade de la route de Paris. L'immobilier dans tout cela !

Voici donc qu'intervient l'Association « Le groupe Saint-Hilaire ». Celle-ci fut fondée en 1935 pour acquérir la maison où résidaient les prêtres de la paroisse depuis 1905 au 11, route nationale. Le presbytère qui jouxtait l'église, ayant été pris par la commune à la séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905 pour en faire une gendarmerie, l'immeuble du 11, rue nationale avait été mis à la disposition des prêtres par des familles bienfaitrices sans doute aisées. Mais au décès de Madame Veuve Guillaume en 1935, ses héritiers le mirent en vente. Les dons des Paroissiens ont permis son acquisition par la création du Groupe Saint-Hilaire.

L'Ecole des garçons Saint-Joseph – 3 Avenue Maunoury – fut construite sur sa propriété par Madame Veuve Pinsard vers 1880. Les descendants de cette dame, la famille De Sachy de Fourdrinoy, devant la charge du fardeau fit don de cet immeuble à l'Association le Groupe Saint-Hilaire en 1951 dans l'état où il se trouvait : des additions et transformations eurent lieu par la suite.

L'Ecole des filles Notre-Dame allant de la place de l'Eglise à l'avenue Maunoury, appartenait à la famille Pernet, domiciliée au château de Beaumont – commune de Courbouzon, près de Mer. Son propriétaire, dont le château venait de subir un grave incendie, a fait apport des immeubles de ces écoles au Groupe Saint-Hilaire en 1959 ; après avoir au préalable vendu un grand terrain à bâtir (le jardin de l'école) où est construite la maison de Monsieur Louis Gerrier. Ayant sans doute besoin d'argent pour restaurer son château, il vendit à la même époque le terrain lui appartenant dit « stade de l'Etoile Saint-Hilaire » ou de la route de Paris.

C'est alors que Monsieur Henri Lablée – Président de l'Etoile - affiliée à la F.G.S.P.F., devant les frais d'acquisition, les taxes etc, qu'il trouvait élevés, crut bon de le faire acheter par la Fédération exempte de droits. Donc la Fédération est devenue propriétaire sans bourse déliée, les membres actifs de l'Etoile ayant mis la main à la poche pour financer l'acquisition. Monsieur Lablée pensait que par un jeu d'écriture l'Etoile en deviendrait propriétaire, pour ce faire il réglait tous les ans les taxes foncières au percepteur.

Devant la vétusté des installations, la F.F.A. en 1986 nous menaçait de suspendre les rencontres de football. Nous avons donc été contraints de démolir les vieux vestiaires et de rénover ce stade : construction des vestiaires et de douches (230 000 francs), mains courantes, clôture, plaques et grillages, grilles et plantations etc... sans oublier l'entretien. Ce sont près de 400 000 francs qui ont été dépensés en 3 ou 4 ans sur ce stade. Il est à la disposition des

enfants des Ecoles Chrétiennes pour leurs évolutions sportives de plein air. Au week-end, il voit fréquemment les rencontres des petites équipes de l'U.S.M. football.

3/ L'avenir

L'évolution de la ville avec ses projets de lotissements et d'amélioration du réseau routier va conduire celle-ci à des transformations importantes sur cette zone ~~est de la ville dans l'avenir~~. Nous avons un commodat de 90 ans jusqu'en 2077, nous réservant le droit d'utilisation du terrain de sport mais nous ne sommes pas opposés à la vente à condition de sauvegarder nos intérêts futurs.

- vente du terrain dit « stade de l'Etoile Saint-Hilaire ».
- récupération des mises de fonds par le Groupe Saint-Hilaire.
- Convention d'utilisation du stade B. Guimont entre l'Ecole – Collège Saint-Joseph Notre-Dame et la ville de Mer (en remplacement du stade de l'Etoile Saint-Hilaire).

Mer, le 11 novembre 2003.

René Hémon
Président du Groupe Saint-Hilaire